

En 2012-13, les dépenses sociales publiques ont représenté 21.9 % du PIB en moyenne dans les 34 pays de l'OCDE (graphique 5.7.A). En général, les dépenses publiques sont élevées dans les pays d'Europe continentale et septentrionale, mais inférieures à la moyenne de l'OCDE dans la plupart des pays d'Europe de l'Est et des pays non européens. La Belgique, le Danemark, la Finlande et la France ont consacré plus de 30 % de leur PIB aux dépenses sociales. À l'inverse, la Corée et le Mexique y ont consacré moins de 10 % du PIB. À la fin de la première décennie du siècle, les dépenses des pays émergents dans ce domaine ont affiché un niveau inférieur à la moyenne de l'OCDE, se situant dans une fourchette comprise entre 2 % environ en Indonésie et 15 %-16 % au Brésil et dans la Fédération de Russie (graphique 5.7.A).

Entre 2007-08 et 2012-13, les dépenses sociales publiques ont augmenté, en pourcentage du PIB, dans tous les pays de l'OCDE hormis la Hongrie (graphique 5.7.B). **Cette hausse est entièrement intervenue en 2007-08, suite à l'augmentation du chômage et à d'autres conséquences de la crise économique.** Au cours de cette première phase, les progressions les plus importantes ont été observées en Estonie et en Irlande. Entre 2009-10 et 2012-13, les dépenses sociales publiques ont diminué sous l'effet de l'assainissement budgétaire. Près des deux-tiers des pays de l'OCDE ont réduit les leurs au cours de cette période. Le repli réel de ces dépenses dans certains pays est plus prononcé que ne l'indique la variation des parts de PIB puisque le PIB a également fléchi. En effet, dans certains pays, la hausse de la part des dépenses sociales publiques dans le PIB s'explique en grande partie par le recul de ce dernier.

En moyenne, dans la zone OCDE, les retraites, les services de santé, la garantie de ressources pour la population d'âge actif et d'autres services sociaux représentent un tiers environ des dépenses totales. Dans la majorité des pays de l'OCDE, les pensions de retraite constituent le principal poste de dépenses (graphique 5.8). Dans les pays anglophones et la plupart des pays non européens, c'est la santé qui s'inscrit au premier rang des dépenses sociales publiques. Dans quelques pays comme le Danemark, l'Irlande et la Norvège, la plus grosse part est consacrée à la garantie de ressources de la population d'âge actif.

Lorsque l'on prend en compte l'impôt et les prestations sociales privées (graphique 5.8), on observe une convergence du rapport des dépenses au PIB entre les différents pays. Dans bon nombre d'entre eux, le total net des dépenses sociales représente de 22 % à 28 % du PIB. Il est encore plus élevé aux États-Unis (29 % du PIB), où le montant des dépenses sociales privées et des incitations fiscales est nettement plus important que dans d'autres pays.

En Europe, les populations semblent très satisfaites des prestations de santé, et moins satisfaites des prestations de retraite et de chômage, et des mesures prises pour lutter contre les inégalités et la pauvreté (graphique 5.9). La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas affichent le degré de satisfaction le plus élevé à l'endroit des prestations de santé, le plus faible étant observé en Grèce et en Pologne. S'agissant des prestations de retraite, c'est en Autriche, au Luxembourg et aux Pays-Bas que le niveau de satisfaction le plus élevé est observé, le plus faible en Grèce et en Pologne. La satisfaction à l'égard des mesures visant à résorber les inégalités et la pauvreté est dans l'ensemble assez faible.

Définition et mesure

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque l'administration publique gère les flux financiers correspondants. Les prestations d'assurance maladie financées par les cotisations obligatoires des employeurs et des salariés à une caisse d'assurance maladie sont classées dans les dépenses « publiques », tandis que la couverture médicale assurée directement par les employeurs à leurs salariés est classée dans les dépenses « privées ». Les dépenses présentées dans le graphique 5.7 correspondent à des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social. Les chiffres tenant compte de l'effet des dépenses sociales privées et du régime fiscal sont présentés dans le graphique 5.8. Il est possible que les dépenses des échelons inférieurs de l'administration publique soient sous-estimées dans certains pays à structure fédérale.

Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées sur la base des chiffres détaillés de dépenses sociales pour la période 1980-2009. Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées dans la logique des séries chronologiques pour 2010, 2011 et 2012, et estimées pour 2013, à partir des sources nationales pour les pays de l'OCDE extérieurs à l'Europe et/ou de l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques de l'OCDE* (n° 93), et de la Base de données macroéconomiques annuelles de l'Union européenne (AMECO).

Les données relatives à la satisfaction à l'égard des prestations de protection sociale proviennent des enquêtes d'Eurobaromètre. La dernière vague de l'enquête sur le climat social, conduite par le réseau TNS Opinion & Social network dans les 27 États membres de l'Union européenne en 2012, a évalué les perceptions qu'ont actuellement les Européens de leur propre situation et de celle de leur pays. La taille des échantillons est comprise entre 1 000 et 1 500 personnes selon les pays ; ces données doivent être interprétées avec précaution. Pour de plus amples informations, voir http://ec.europa.eu/public_opinion/index_en.htm.

Pour en savoir plus

Adema, W., P. Fron et M. Ladaique (2011), « Is the European Welfare State Really More Expensive? Indicators on Social Spending, 1980-2012 and a Manual to the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 124, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg2d2d4pbf0-en>.

Commission européenne (2012), « Social Climate », *Eurobaromètre spécial*, n° 391.

Notes des graphiques

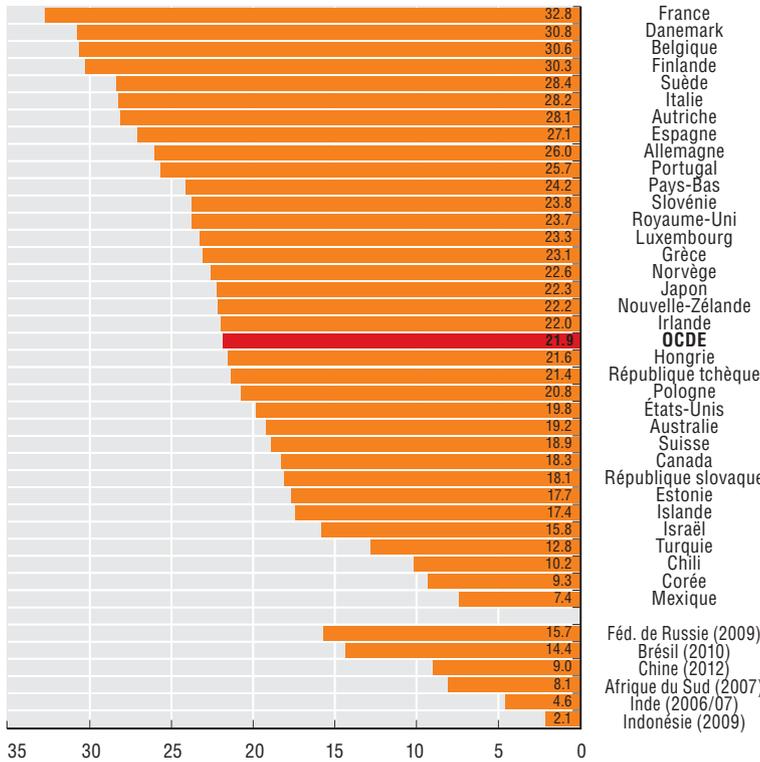
Graphique 5.7.A : Les données se rapportent à 2009 pour la Turquie, à 2010 pour le Japon, à 2012 pour le Chili, la Corée et le Mexique, et aux dernières années disponibles pour les principaux partenaires.

Graphique 5.8 : La garantie de ressources destinée à la population d'âge actif renvoie aux prestations en espèces liées à l'incapacité, aux allocations familiales, aux indemnités de chômage et à d'autres domaines de la politique sociale. Les données pour Israël concernent uniquement les dépenses sociales publiques. Le montant total des dépenses sociales nettes n'est pas disponible pour la Hongrie, la Grèce, la Suisse et la Turquie. Les données pour la Suisse sont de 2008.

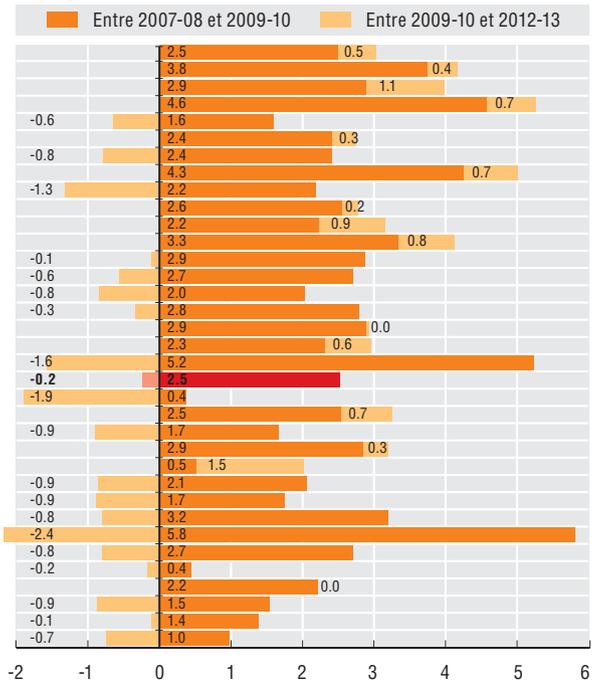
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

5.7. Les dépenses sociales ont augmenté pendant la crise

Partie A. Dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB, 2012-13

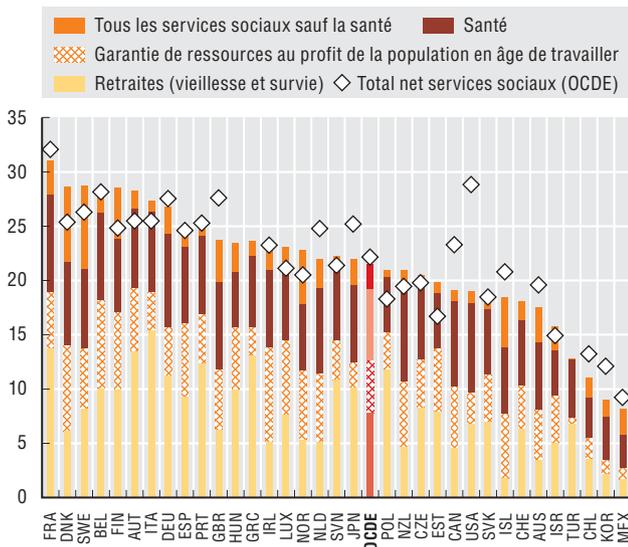


Partie B. Variation en points de pourcentage



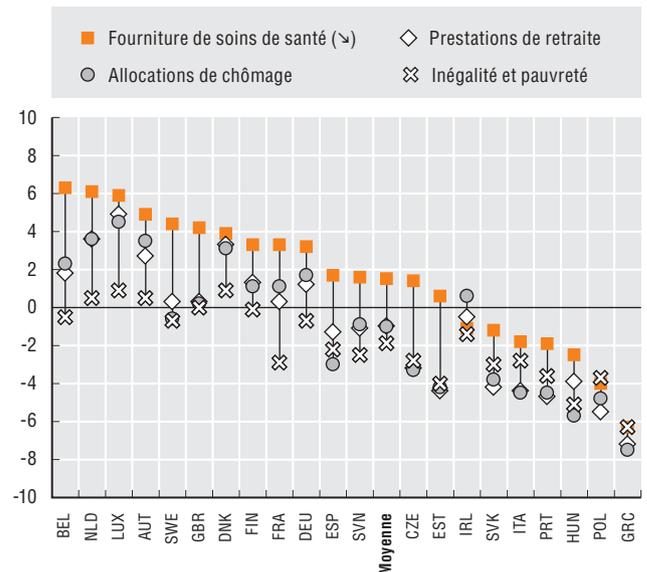
5.8. La plupart des dépenses va aux retraites et à la santé

Dépenses sociales publiques par grand domaine et dépenses sociales totales nettes, en 2009, en pourcentage du PIB



5.9. La satisfaction envers l'État providence varie selon les pays européens

Indice Eurobaromètre sur la protection sociale pour certains pays, 2012 (Un indice neutre est un score d'indice proche de 0 sur une échelle de -10 à +10)



Source : Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales (SOCX) (www.oecd.org/fr/social/dépenses.htm); Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013 ; Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA), Brésil ; Banque Asiatique de Développement (ADB-SPI); Organisation mondiale de la Santé (OMS); Commission européenne (2012), http://ec.europa.eu/public_opinion/index_en.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932994852>



Extrait de :
Society at a Glance 2014
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Dépenses sociales », dans *Society at a Glance 2014 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.